

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

OU NOUS ARRÊTERONS-NOUS ?

L'émeute a grondé dans la capitale et à en croire les nouvelles radio-diffusées par le poste Parisien ce sont les Anciens Combattants qui en furent les héros.

On se refuse à croire que des hommes de 40 ans et plus se soient livrés à de telles folies: car, en somme, nos braves agents et nos sympathiques gardes républicains ne méritaient pas de la part de ceux qui se réclament de l'autorité et de la discipline de pareils exemples de sauvagerie.

Certes, tous les hommes de bon sens déplorent les mœurs abominables qui nous ont conduit dans l'impasse où nous sommes et depuis plus de deux ans nous n'avons cessé, dans ce journal même, de stigmatiser cette déchéance des devoirs civiques, mais ce n'est pas une raison pour accepter que des groupements s'arrogent le droit de provoquer de véritables coups d'Etat, susceptibles d'entraîner les pires désordres et l'anarchie dans toute la France.

Anciens Combattants, mais, mon Dieu, nous le sommes tous, car nul n'avait le droit ni les moyens de se soustraire aux devoirs militaires. Aux dures heures de la triste guerre chacun a généralement fait son devoir à la place où les circonstances l'ont tenu et parmi les non mobilisés combien n'a-t-on pas connu des dévouements exemplaires tout aussi méritoires que la bonne moyenne de ceux qui aujourd'hui ne peuvent faire un geste sans rappeler leur qualité d'anciens combattants. Il est donc déplorables qu'une poignée d'énergumènes, non pas anciens combattants, pour la plupart, mais Camélots du Roi très certainement ou mieux encore, ramassis de la pègre d'une grande capitale, ait pu, pendant un temps, troubler l'ordre, rosser le guet, exciter le Parisien gobeur au point de lui faire huer ce corps d'élite qui est à la base de la défense de la société.

Des fautes impardonnables ont été commises, il est vrai, par le gouvernement: quand la menace gronde on ne proclame pas qu'on rétablira l'ordre sans recourir aux mesures extrêmes? C'est dire que la force publique sera désarmée devant les émeutes et c'est les encourager par la certitude de l'impunité. Non la force doit rester à la loi et on répond à la révolte par les moyens que comporte la situation. Si encore cette échauffourée sanglante nous sert d'exemple pour l'avenir et si elle nous permet de comprendre enfin que, quelle que soit la nuance du gouvernement, on ne résout pas les questions de ce genre dans la rue en jetant les gardes républicains dans la Seine. Il n'y aura que demi-mal, sinon, demain, au premier mot d'ordre, quelques dizaines de milliers citoyens conscients et organisés sont tout aussi capables que les patriotes d'hier d'imposer à leur tour leur fantaisie, ce n'est qu'une question de préparation et nous reverrons alors les beaux jours de la République de la Havane. C'est avec le bulletin de vote et non pas avec le matraque qu'il importe d'exprimer son opinion. Les barbares gens ne manquent pas pour représenter le pays au Parlement, mais il ne faut pas attendre d'eux des complaisances incessantes pour satisfaire ensuite les fantaisies de leurs électeurs. Un malheureusement, les électeurs ont tous leurs yeux sur la base des intérêts individuels ou corporatifs, jamais dans l'esprit de l'intérêt général. On est tenu étonné ensuite que ceux que l'on a choisis pour vous servir de loquax se conduisent en laquais et non en hommes d'Etat.

A qui la faute ?

La faute en est d'abord à ces innombrables partis qui semblent nés d'une longue pratique du suffrage universel et est stupéfait de constater qu'il puisse y avoir tant de façons d'être République et qu'un seul mot ne suffise plus pour définir ceux qui doivent placer l'intérêt du pays et de la chose publique avant celui de leur groupe ou de leur personne, mais, comme si ces nuances politiques ne fussent plus elles-mêmes pour creuser un fossé profond entre les citoyens, voilà que les syndicats aussi se subdivisent à l'infini pour être plus à l'aise afin de faire prévaloir des intérêts particuliers dans les corporations d'une même administration; puis les Mutualités Combattants viennent à la rescousse.

Le Président de la République est-il responsable de la situation dans laquelle la France se débat ?

C'est ce que beaucoup de Français se demandent car depuis les élections législatives dernières, ce sont toujours les mêmes hommes qui ont présidé les conseils des ministres avec les mêmes figurants autour d'eux. Ceux-ci passant d'un ministère à l'autre avec le changement du président.

Le président, dit-on, aurait dû choisir d'autres hommes puisque le ministère Herriot avait fait faillite ou plutôt n'avait pas réussi pas plus qu'en 1926 où il conduisit la France à deux doigts de sa perte, mais grâce à M. Poincaré et à l'intergroupe d'Emile Morinaud la situation changea de face et la France fut sauvée.

Il en sera de même espérons-le avec le ministère Doumergue.

derrière le flot des Guenles Cassées, des Aveugles de guerre, des victimes de guerre, des Pupilles de la Nation accompagnés des pères de familles nombreuses et du syndicat des propriétaires ou des conducteurs de taxis.

Ah ! oui, où allons-nous ? Et comment s'y reconnaître ? A chaque fois qu'on légifère, on lèse naturellement quelqu'un et ce quelqu'un va dans la rue, brise les grilles et brule les autobus. Chacun veut donner sa leçon aux hommes d'Etat et beaucoup de ceux-ci, fatigués sans doute de gouverner ainsi, trouvent plus spirituel le commerce des Staviscky, agrémentés de bons cigares et de poignées de luxe, que les incessantes généralités de leurs électeurs.

Quelle va être maintenant l'attitude de la majorité en présence de l'exemple déplorables qui vient d'être donné par ceux-là même qui prétendent incarner l'ordre, l'autorité et, en l'occurrence, le parfait modèle de toutes les vertus morales et civiques ?

Derrière Staviscky, Garrud, Bonnaure, et consort c'est, en effet, tous les élus de la majorité que la manifestation comptait englober dans la réprobation générale, or si pessimiste que l'on soit, nul n'est assez naïf pour croire que tous les radicaux sont des fripons alors que tous les partisans de Tardieu, Lavan et Maurras sont, sans exception, des honnêtes gens: le procédé qui consiste à briser quelques reverberes ou à assommer les agents de l'autorité pour provoquer l'indignation du bon peuple de Paris est une méthode qui ne résiste pas à l'examen du bon sens.

Certes, la foule prend aussi vite parti, dans un incident de rue, pour le gendarme que pour le brigand. C'est une question de temps et de lieu: mais ceux-là même qui ont été le plus facilement entraînés sont, le lendemain, les premiers à reconnaître leur erreur et à reconnaître leurs actes erronés: il ne reste plus, en définitive, en présence des délinquants irresponsables, que quelques douzaines d'innocentes, irréductibles dans leur haine des institutions républicaines.

C'est l'erreur des partis modérés de ne pas savoir employer à l'égard des extrêmes la mesure que leurs adversaires pratiquent en ce moment même, et qu'ils emploieraient sans aucun doute s'ils possédaient le pouvoir.

Un soir, c'est le célèbre jeu de cirque des chovins Focitil et Chocolat: Focitil engage un match de boxe avec Chocolat et se réserve la direction du combat. Attention dit Focitil comptez car tel n'est ni Chocolat ni Focitil: Chocolat puis il arrête aussitôt le combat, à chaque point le brave Chocolat encaisse de la sorte un matraque. Il en est des manifestations avec cette différence que le Gouvernement les fête quand ce sont ses adversaires qui les font. On ne peut pas être plus fatigué ni plus malade.

Certes il faut espérer qu'en ce jour désordonné, fini avec tous ces cortèges qui dégénèrent généralement en émeutes, qu'on voudrait tout prouver et qui ne prouvent rien.

Tous ces groupements qui débattent avec des bandières, des drapeaux ou des drapeaux, sont toujours à l'origine des deux mots de gouvernement.

La question qui se pose est donc des

plus simples: si ces deux agneaux du Fascisme ou du Communisme étaient au pouvoir, laisseraient-ils circuler ces longs cortèges de manifestants autrement qu'à pour chanter leurs louanges ? naturellement non, car pour conserver le pouvoir, il est indispensable d'imposer le silence aux adversaires du régime.

En bien: pourquoi donc tolérer des désordres de la part de ceux qui savent parfaitement qu'il est au pouvoir. Ils n'en toléreraient aucun.

Les Révolutionnaires n'oublient que par la faiblesse de ceux qui détiennent l'autorité, jamais par la violence des agresseurs.

CIVIS.

Paris un jour d'émeute

De votre correspondant (facultatif)

Mardi, 6 février.

Toute la journée, le monde est agité. Les Parisiens se prononcent sur les boulevards simplement avec l'idée de voir ce qui pourra bien se passer. Tous les groupements doivent se trouver le soir à la place de la Concorde pour aller manifester à la Chambre des Députés. Mais ces messieurs de la Chambre qui ont prolongé tant leur séance doivent s'atteler au bruit des rumeurs de la place et soudain c'est la catastrophe. On tire et on s'entend, on essaye d'incendier le ministère de la Marine et cela dure jusqu'à 2 heures du matin.

Mercredi, 7 février.

Pensez vous quel émoi les gens ont eu les jours où qu'on s'arrachait dès le matin. Notre journée de rêve et d'anxiété, on raconte ce qui va pouvoir se passer.

Tout d'un coup on apprend la démission Daudet and Co, on pense que les choses vont se calmer, mais dans la soirée, c'est l'arrivée sur les boulevards de tout ce que Paris compte de vopous et d'apaches qui pillent les magasins, brisent les vitres à coups de matraque ou de pierres et incendient tout ce qui peut brûler. Bicyclettes, colonnes, paillardes, enfin ce que la police a tout défilé et les vopous ont été repoussés dans leurs quartiers, mais il faut encore s'armer de courage et attendre tout en redoutant la journée de vendredi où une seconde émeute doit avoir lieu place de la République.

Lundi, 12 février.

La grève générale. Paris plus qu'au réveil. Les magasins fermés, pas d'autobus et presque pas de métros.

Mais cela n'a pas pris l'importance que les organisateurs avaient espéré. Le plus grave s'est passé en banlieue. Mais vous savez entre nous, ce n'est pas bien le peuple.

R. P.

La Mutuelle Tunisienne

Notre excellent ami Ferdinand Huard a été mal en juillet, à l'initiative de tous ceux qui le connaissent et l'aiment. De tous les mutualistes qui étaient fort peinés de ne point voir rappeler cette belle existence, aussi les uns comme les autres ne s'occupaient pas que le

« Bulletin de la Mutuelle Tunisienne » ne parut point pour retracer la vie de ce bon français, de cet excellent mutualiste qui créa notre mutuelle tunisienne qui rendit tant de services à ses participants, surtout avant la guerre à l'époque où un franc valait vingt sous et permettait à une famille de se débrouiller en attendant des jours meilleurs.

Huard avait pour chacun de ceux qui avaient perdu un être cher une lettre patée qui réconfortait les déçus, aussi était-il entouré d'amis sincèrement émus, que sa mort a profondément affectés, malgré les années accumulées sur sa tête.

Les jours passaient, les mois même sans rien voir paraître, lorsque il y a quelques jours nous avons reçu un « Bulletin » admirablement présenté avec des articles relatant l'œuvre de Huard qui nous sont allés au cœur.

Nous ne pouvons que remercier les auteurs de ce beau bulletin et notre tour et en ceux d'un certain nombre de nos amis qui étaient également ceux de Huard.

Et nos remerciements vont particulièrement à MM. Paul Tremsal, D. A. Goué et Armand Guillot.

La Conférence de M. Philippar sur l'Agriculture Nord-Africaine

La seconde conférence de M. Philippar, président du Conseil d'Administration du Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie et de la Compagnie Foncière des Chemins de Fer Tunisiens a eu lieu le 11 courant devant une nombreuse assemblée qui a été vivement intéressée par le problème exposé concernant l'Afrique du Nord.

Après que M. de Saint-Quentin, directeur de l'Afrique et du Levant au Ministère des Affaires Etrangères, ait présenté le conférencier au public, M. Philippar expose le problème en ce qui concerne l'Afrique du Nord.

Après une vue d'ensemble sur le bloc géographique du Maghreb et un rappel historique de son évolution au cours de laquelle l'agriculture a joué un rôle important, il expose la situation politique et douanière spéciale à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc. Il indique comment, au cours de cette période d'un siècle, la situation de l'agriculture française a évolué et comment, en ce qui concerne en particulier le blé et le vin, se présentent les conditions de production de la Métropole.

Prenant, ensuite, l'Algérie, il retracer l'évolution de la colonisation. Il indique les différents éléments de l'agriculture algérienne et montre comment le vin et le blé ont donné lieu à une législation spéciale destinée à concilier les intérêts en présence.

Il passe à la Tunisie et au Maroc en suivant le même programme.

Il conclut, enfin, en montrant les différents aspects du problème économique. Il rappelle les différentes questions de la politique étrangère d'organisation douanière ou de politique indigène qui sont directement ou indirectement influencées par la production agricole. Il indique la variété des cultures qui peuvent être envisagées par trois pays en dehors de celles qui peuvent se trouver en concurrence avec la Métropole et il rappelle l'intérêt primordial, pour celui-ci,

Un grand deuil pour la France

S. M. le Roi Albert dont la conduite héroïque au cours de la grande guerre nous évita un désastre dont les conséquences auraient pu être tragiques pour nous vient de trouver la mort au cours d'une ascension dont tous les quotidiens ont relaté les phases ce qui nous dispense de le faire à notre tour.

Devant ce grand malheur, la « Petite Tunisie Sociale » s'incline profondément devant ce roi magnifique qui barra la route aux hordes teutonnes et prie le gouvernement de la nation sœur d'agréer ses respectueuses et affligées condoléances.

de laisser se développer des pays qui sont maintenant les plus gros clients du commerce d'exportation français.

Divers films, communiqués par les Offices de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, viennent montrer les aspects de ces trois derniers pays et appuyer l'exposé du conférencier.

M. de Saint-Quentin a présenté les conclusions générales.

Economies !!!

Le « Journal Officiel Tunisien » du 30 janvier dernier publiait trois arrêtés nommant M. Dupla, conseiller juridique et de législation aux appointements de

Plus une indemnité complémentaire de 5.000 fr.
Plus deux indemnités de logement s'élevant à 12.000 fr.
Total : - 107.000 fr.

M. d'Hugues, chef du parquet tunisien : Traitement 65.000 fr.
Tiers tunisien 21.000 fr.
Indemnité de logement 6.000 fr.
Soit : 92.000 fr.

M. Lamotte, ancien commis-greffier au Tribunal Mixte, délégué au ministère de la Justice tunisienne :

Traitement 65.000 fr.
Tiers tunisien 21.000 fr.
Indemnité de logement 6.000 fr.
Soit : 92.000 fr.

Enfin, M. Guillemot, président de la Chambre des requêtes de l'Ouzara.

Qu'on note que dans la magistrature française M. Guillemot est un simple juge de paix, et que le président indigène ne touchait pour tout salaire que 42 ou 50.000 francs.

Traitement 60.000 fr.
Indemnité tunisienne 20.000 fr.
Indemnité de logement 6.000 fr.
Total : 86.000 fr.

Voilà de bonnes économies pour ces heureux gaillards qui indépendamment des indemnités comme celles de M. Dupla, 5.000 fr., touchent par-dessus le marché l'indemnité de logement.

Que l'on accorde celles-ci aux directeurs généraux ou directeurs, cela peut se concevoir, mais pourquoi aux fonctionnaires de second plan ? Il n'y a alors pas de raison pour que les petits ne la touchent pas, eux aussi.

Presque tous les magistrats de nos deux Tribunaux de Tunis et Souss sont lézés par ces traitements, ce qui est vexant pour la plupart d'entre eux, car ils ont des grades supérieurs dans la magistrature métropolitaine à ceux détachés dans la tunisienne.

Abrès il faut réformer les appointements de ces derniers magistrats et leur supprimer l'indemnité de logement que ne touchent pas leurs collègues des tribunaux français.

Et tout sera pour le mieux du monde.

Si la Tunisie était restée au ministère de la France d'outre-mer, cette question aurait été examinée par la Commission des économies chargée de la révision des indemnités et suppléments du personnel colonial.

Elle aurait eu loi du pain sur la planche et passablement d'indemnités du genre de celles indiquées plus haut à supprimer.

Paul LUX.

TOUS LES JOURS LISEZ L'EXCELSIOR

Echos & Nouvelles

UN TELEGRAMME DE S. A. LE BEY AU PRESIDENT DOUMERGUE

S. A. le Bey a prié Monsieur le Président Général d'adresser à M. le Président Doumergue le message suivant :
« Au moment où Votre Excellence, appelée par la confiance générale, prend la direction du gouvernement français, je suis heureux de lui adresser avec mes plus sincères félicitations et mon cordial souvenir, l'assurance de mon fidèle attachement et celui de mes sujets à la nation protectrice. »

PEYROUTON.

A LA RESIDENCE GENERALE

Par un des derniers courriers est arrivée Mlle Malvy, sœur de Madame la Résidente qui est venue passer quelques semaines auprès de ses parents.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET LA FOIRE DE TUNIS

Les Chambres de Commerce françaises à l'Etranger et les Chambres de Commerce étrangères connaissent l'importance du marché tunisien et de Tunis en particulier, dont l'importance comme marché méditerranéen s'affirme de jour en jour.

L'annonce de la Foire de Tunis a été pour elles une occasion de démarches diverses tendant à inciter d'une part les commerçants à exposer et à se documenter sur place, et d'autre part à envoyer le plus de visiteurs possible à cette manifestation.

L'autorité de tels répondants a donné les résultats escomptés des exposants étrangers viendront à Tunis, et surtout les visiteurs seront nombreux. Des caravanes ont été organisées à cet effet au Portugal, en Suisse, en Pologne et en Esthonie; d'autres sont en préparation en France et en Tchécoslovaquie.

Ce mouvement est une source de revenus très importants pour la Tunisie.

Les visiteurs seront des touristes commerciaux, mais des touristes tout de même dont nous avons bien besoin. Ils vivront un certain temps en Tunisie et y effectueront des achats.

Ce qui est plus important encore, quoique d'un rendement plus lent, c'est qu'ils apprendront à connaître la Régence, pour laquelle ils deviendront des propagandistes et ils pourront apprécier nos productions locales et créer ainsi un mouvement d'affaires, si toutefois les commerçants et les producteurs locaux savent faire les efforts nécessaires.

HYMENEES

On nous fait part du mariage de Mlle Geneviève Chauffin, fille du Chef de service de l'Office central tunisien des pupilles de la Nation avec M. Jean Maurice Renou, sous-lieutenant au 4^e Régiment des Zouaves à Tunis.

Nous formons des vœux très sincères de bonheur pour les futurs époux et adressons nos félicitations aux parents.

DES INDIGENES QUI FONT HONNEUR A LA FRANCE

Un feuillet oublié nous a fait passer sous silence la nomination de M. Mohamed el Annabi, ancien élève de polytechnique de l'Ecole Nationale des Mines qui vient d'être nommé adjoint au directeur du service des mines.

C'est un savant dans toute l'acception du mot aussi ne peut-on que féliciter le Résident Général de l'avoir nommé à ce haut emploi où il sera parfaitement à sa place et nous tenons à lui adresser nos félicitations les plus sincères.

L'ETOILE DU FOYER

L'Etoile du Foyer fait trompeter un peu partout que le montant des contrats en cours s'élève à fin 1933, à 1.125.133.244 francs contre 995.883.959 francs en 1932 et que l'intérêt fixe de 5 1/2 % garanti aux déposants sera augmenté d'une répartition bénéficiaire supplémentaire.

Les capitalistes qui ont confié la gestion de leurs fonds à cette Société seront évidemment ravis d'apprendre ces renseignements et de savoir que les emplois hypothécaires réalisés par les services techniques de l'Etoile du Foyer ont progressé, au cours de 1933, de 9.882.913 fr.

Mais, par ces temps de scandales, ils seraient encore beaucoup plus rassurés si la Société publiait la composition exacte de tout son portefeuille et si elle augmentait son capital, dont le chiffre de 3 millions est tout à fait disproportionné avec les gros capitaux qu'elle manipule pour le compte de l'épargne plus de 1 milliard 125 millions.

Bref, en publiant, contrairement à ses habitudes, des renseignements que personne ne lui demande, l'Etoile du Foyer dit « L'Argent » paraît vouloir prévenir des bruits tendancieux. Mais ses explications sont tout à fait insuffisantes et gagneraient à être beaucoup plus détaillées.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce Française de Tunis s'est réunie, le jeudi, 15 février, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Orliac, et a procédé à l'élection de son bureau. Le bureau sortant a été réélu, il est composé ainsi qu'il suit :
Président : M. Jean Ventre.
Vice-présidents : MM. Paul Keller et Victor Conder.

Secrétaire : M. Albert Rochefin.
Trésorier : M. Jean Orliac.

Nous avons appris avec peine la mort, à Bône, à l'âge de 20 ans, de Mlle Bouchet, fille de notre excellent confrère M. Jean Bouchet, directeur du « Réveil Bônois ».

— de M. Jules Sabatier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Constantine au moment où il venait de prendre sa retraite. Nous l'avons connu lorsqu'il dirigeait la grande exploitation du Kouif et nos relations étaient demeurées très cordiales.

En ces douloureuses circonstances nous prions les familles Bouchet et Sabatier d'agréer nos condoléances sincères et attristées.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain malgré les cours des farines ne doit pas être augmenté d'un centime.

Qu'on se le dise.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le vendredi 23 mars 1934, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Lot n° 18 de la propriété dite « Mas-souges de la Sillana » située dans le Contrôle civil de Makkar, Cabdat des Ouled Aoum.

Cet immeuble a une superficie approximative de cent vingt trois hectares soixante dix ares 123 ha. 79 a.

Mise à prix : 221.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, l'adresse à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, Service du Domaine et de la Colonisation.

BREVET TUNISIEN N° 4123

M. Emilio Luling, ingénieur à Milan, Italie, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 4123, déposé le 3 février 1931, délivré le 11 avril de la même année, relatif à : « Corps tubulaire en papier pour canalisation » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences d'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Café Français

HAMMAM-LIF

Consommations de 1^{er} choix
Liqueurs de marque Bière sous pression

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours.
Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. —
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar — TUNIS
sert ses repas fixes avec Clois de l'Archevêché, café et service compris à 12 francs.
Service à la grande carte à des prix imbattables.
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.89.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

(Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. : Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence :
8 rue d'Alger à TUNIS
PEDELUPE & PIETRA

Hamam-Lif

Etablissement
Thermal
Municipal
ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

Station Thermale de KORBOUS

Ses Hôtels remis à neuf,
avec chauffage central, eau courante
chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

Location d'appartements vides
à partir de 6 francs par jour
Autocars quotidiens, 22-28 fr. A R.

Renseignements 5, Avenue de Paris
(2^e étage)

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 50.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 30, rue l'Ancien

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de campagne — Avances sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Gardé de Titres
Souscriptions — Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc et au Grand Liban

EN TUNISIE :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Sousse, Aïn Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

LOTIERIE NATIONALE FRANÇAISE

S^e TRANCHE

Prix du billet : 100 francs
Les billets sont exclusivement au porteur
Les billets sont en vente aux caisses

suivantes :
TRESORERIE GENERALE
RECETTES DES REGIES FINANCIERES
RECETTES DES POSTES

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

JULES CURELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toiles,
laine et crin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée

DREVON

SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins
du Domaine de Carnières

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamмам-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 100 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — Sfax — SOUSSE

Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Golis —

Grand Hôtel & Grd Hôtel de France

S, rue Léon Roches
TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR



Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE



PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateau, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS
C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 8, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(3^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbu Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays, Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE Chaux Hydraulique et Ciments

DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hamмам-Lif).